

**Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros  
A R R E T E**

**Portant réglementation temporaire de circulation  
le vendredi 27 Juin 2025 de 14H à 15H30**

**Le Maire de Saint Quay Perros  
VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de Mme GUEGAN, directrice de l'école Albert Jacquard

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer **temporairement** la circulation des véhicules sur certaines rues de la commune, en interdisant l'accès à tous types de véhicules, lors du passage des enfants de l'école en vélo, le vendredi 27 juin de 14H à 15H30

**A R R E T E**

**Article 1 :** Il convient pour la sécurité et le bon déroulement de la sortie en vélo des enfants de l'école, de réglementer **temporairement** la circulation des véhicules, le vendredi 27 Juin 2025, de 14H à 15H30, sur les rues désignées ci-dessous :

- Rue de Kertanguy
- Avenue de la mairie
- Rue des Hortensias & rue de Crec'h Ar Goff
- Rue de Park ar Chr'a
- Résidence Pors Ty Olu

**Article 2 :** Pendant la durée d'interdiction, la circulation pourra s'effectuer, avec l'autorisation des signaleurs, après le passage des vélos

**Article 2 :** Une signalisation de type réglementaire matérialisant les interdictions de circulation, visée à l'article 1, sera mise en place par les services techniques de Saint-Quay-Perros et les signaleurs afin de rappeler ces prescriptions temporaires.

**Article 3 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Saint-Brieuc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros Guirec
- Services Techniques de Saint-Quay-Perros

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 20 Juin 2025

**LE DROUGMAGUET Joël**  
Conseiller Municipal en charge de la sécurité

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 20 Juin 2025



